

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2010 À 18:30 HEURES :

À la séance extraordinaire tenue le 22 septembre 2010 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, André Tousignant, Stanley Boucher, Michèle Thériault, Kevin Mackey et Michel Choquette maire-suppléant.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

M. le maire Normand Galarneau dépose sa lettre de démission comme maire de la Municipalité d'Ascot Corner et celle-ci prend effet immédiatement.

Monsieur Normand Galarneau se retire de la séance extraordinaire.

1.
Ouverture de la séance extraordinaire à 18:30 heures.

2010-09-161 **LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR :**

Il est constaté et mentionné que l'Avis de convocation a été signifié par courriel dans les délais requis par le Code municipal à tous les membres du conseil.

1. **Ouverture de la séance extraordinaire**
2. **Lecture de l'ordre du jour**
3. **Résolution pour l'acceptation de la soumission pour la réfection du Centre multifonctionnel**
4. **Adoption du règlement d'emprunt numéro 535**
5. **Période de questions**
6. **Levée de la séance extraordinaire**

2010-09-162 **RÉSOLUTION POUR L'ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR LA RÉFECTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL :**

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une seule soumission pour la réfection du Centre Multifonctionnel;

CONSIDÉRANT QUE la soumission reçue de « Construction Stéphane Fréchette inc » pour le projet total selon les plans et devis est de 532,331 \$ avant taxes;

CONSIDÉRANT QUE dans la mesure où les travaux doivent se faire sans règlement d'emprunt à la charge des citoyens d'Ascot Corner;

CONSIDÉRANT QUE pour l'octroi de la subvention, la date limite pour terminer les travaux est le 31 décembre 2010;

CONSIDÉRANT QUE pour la réfection du Centre Multifonctionnel, les sommes disponibles incluant la subvention sont de 298,635 \$ avant taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU QUE,** le Conseil municipal d'Ascot Corner accepte la soumission de Construction Stéphane Fréchette inc. pour les travaux sélectionnés de la phase 1 :

- Pour la phase 1 des travaux pour un montant de 298,635\$ avant taxes et que la municipalité d'Ascot Corner mandate le directeur général à signer le contrat avec l'entrepreneur ;

Poste budgétaire : 03-310-00-033 et 55-992-00-001, 55-992-00-002

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

2010-09-163 4. **RÉSOLUTION POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 535 :**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey, **APPUYÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE**, le Conseil municipal d'Ascot Corner adopte le règlement d'emprunt no. 535 au montant de 225,788\$ pour la réfection du Centre multifonctionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS :**
Aucune.

2010-09-164 6. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **QUE** la séance extraordinaire soit levée à 19 h 11.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

DANIEL ST-ONGE
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

MICHEL CHOQUETTE, MAIRE-SUPLÉANT



